

**HISTOIRE**  
canada JEUNESSE

**#96** | NOV 2026  
5,00 \$ CA

Navigue dans l'histoire du Canada

# Kayak

96 96



CE QUE SIGNIFIE  
**LA CITOYENNETÉ  
CANADIENNE**



**L'APPARTENANCE  
AU TERRITOIRE**



**LOIN  
DU CANADA**

## En couverture

### **Le chemin vers la citoyenneté** Devenir Canadien

4

### **Qu'est-ce que l'appartenance au territoire?**

8

### **Le grand jour** Une cérémonie joyeuse

12

### **Un accueil chaleureux** Les juges de la citoyenneté

14

### **Dans les yeux des autres** Un jeune Canadien en France

18

### **Aucune garantie** La citoyenneté n'a pas toujours garanti l'équité

22

**96%** Psst ! Ces symboles signifient  
« Kayak » en inuktitut.



Illustration de la couverture : Steven P. Hughes

## **Et Aussi!**

- 3 Pour commencer
- 16 Ton histoire
- 28 Près de chez toi
- 30 Le coin du prof
- 32 Dessins cachés

## **MOT-DE-LA-RÉDACTRICE-EN-CHEF**



Les peuples autochtones sont présents sur notre territoire depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, des gens viennent du monde entier pour devenir citoyens canadiens. C'est peut-être ton cas! Avoir la citoyenneté canadienne, ce n'est pas seulement vivre ici. Les citoyens ont des droits et des responsabilités. Ils sont libres de vivre leur vie en toute sécurité, tout en respectant les droits des autres.

**Nancy**



**EN QUALITÉ DE CITOYENS, NOUS SAVONS QUE NOS IDÉES, NOS VISIONS DU MONDE, NOS IDENTITÉS CULTURELLES ET NOS VALEURS SONT FAÇONNÉES NON SEULEMENT PAR LE SYSTÈME D'ÉDUCATION, PAR LES MUSÉES OU PAR LA CULTURE POPULAIRE, MAIS AUSSI PAR NOS RELATIONS SOCIALES QUOTIDIENNES ET LES HABITUDES QUI FORMENT NOTRE MODE DE VIE.**

– COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA

**LE NOMBRE DE CITOYENS CANADIENS QUI ÉTAIENT AUSSI CITOYENS D'AUTRES PAYS EN 2021 : 3,7 MILLIONS.**

**ENVIRON 24 000 PERSONNES PAR MOIS ONT OBTENU LA CITOYENNETÉ CANADIENNE EN 2025.**

**LES ÉTATS-UNIS ET LE ROYAUME-UNI SONT LES PAYS QUI COMPTENT LE PLUS DE CITOYENS QUI SONT AUSSI CANADIENS.**



**LA PREMIÈRE CÉRÉMONIE DE BIENVENUE À DES CITOYENS CANADIENS A EU LIEU LE 3 JANVIER 1947, AVEC 26 PARTICIPANTS. LE PREMIER MINISTRE MACKENZIE KING A REÇU LE PREMIER CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ, DU NUMÉRO 0001.**

**PLUS DE 9 PERSONNES SUR 10 QUI VIVENT AU CANADA ONT LA CITOYENNETÉ CANADIENNE, SELON LE RECENSEMENT DE 2021.**



# LE CHEMIN VERS LA CITOYENNETÉ

Il y a eu beaucoup de changements dans les décisions prises par notre pays pour définir la citoyenneté canadienne.

Il existe différentes façons d'avoir la citoyenneté canadienne. On peut être né ici, ou n'importe où ailleurs dans le monde si au moins un des deux parents est Canadien. On peut aussi être naturalisé comme citoyen, si on est né dans un autre pays et si on a présenté une demande de citoyenneté canadienne qui a été approuvée.

## VRAIMENT CANADIENS

Jusqu'en 1947, les gens nés au Canada ou naturalisés étaient en fait des sujets britanniques. Après la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens ont commencé à percevoir différemment leur identité et leur pays. Beaucoup s'étaient toujours sentis plus proches du Canada que de la Grande-Bretagne. Et comme des gens d'un plus grand nombre de pays venaient s'installer au Canada, le gouvernement a voulu créer un sentiment d'appartenance et d'unité. Ce sentiment croissant d'identité nationale a mené à la *Loi sur la citoyenneté canadienne*, adoptée en 1946 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1947, qui précisait comment les gens pouvaient obtenir – et perdre – leur citoyenneté. Par exemple, si tu avais servi dans l'armée d'un pays ennemi ou vécu plus de six ans à l'extérieur du Canada, le gouvernement pouvait te retirer ta citoyenneté. En 1977, une nouvelle loi a donné les mêmes droits à tous les citoyens canadiens. Elle est encore en vigueur. Avant cela, les sujets britanniques qui arrivaient ici étaient mieux traités que les immigrants venus d'autres pays quand ils voulaient devenir citoyens. Les Canadiens perdaient aussi leur citoyenneté s'ils devenaient citoyens d'un autre pays. La loi de 1977 a permis ce qu'on appelle la double citoyenneté.

iStockphoto



## POUR OBTENIR LA CITOYENNETÉ

Une personne qui n'a pas de parents canadiens et qui est née dans un autre pays doit respecter plusieurs conditions pour obtenir la citoyenneté canadienne. Pour présenter une demande à plus de 18 ans, il faut par exemple :

- ✓ être un résident permanent
- ✓ avoir vécu au Canada pendant au moins trois ans sur les cinq années requises avant de pouvoir signer une demande de citoyenneté
- ✓ avoir rempli des déclarations d'impôt au Canada pendant une période déterminée
- ✓ ne pas avoir commis certains types d'actes illégaux
- ✓ pouvoir communiquer de façon acceptable en français ou en anglais
- ✓ réussir le test de citoyenneté
- ✓ prêter le serment de citoyenneté

Son titre peut être différent selon le gouvernement fédéral en place quand il est nommé, mais il y a toujours un député qui occupe le poste de ministre responsable de la citoyenneté. Cette personne a le pouvoir d'accorder la citoyenneté à quelqu'un qui vit une situation particulièrement difficile ou qui a fourni des grands services au pays.



LE FAIT D'ÉPOUSER UN CITOYEN CANADIEN OU UNE CITOYENNE CANADIENNE NE DONNE PAS AUTOMATIQUEMENT LA CITOYENNETÉ CANADIENNE.



Le gouvernement canadien peut retirer (révoquer) la citoyenneté à quelqu'un qui a menti dans sa demande.



Je jure (ou j'affirme solennellement)  
Que je serai fidèle  
Et porterai sincère allégeance  
À Sa Majesté  
Le roi Charles Trois  
Roi du Canada  
À ses héritiers et successeurs  
Que j'observerai fidèlement  
Les lois du Canada  
Y compris la Constitution  
Qui reconnaît et confirme les droits  
Ancestraux ou issus de traités  
Des Premières Nations, des Inuits et des Métis  
Et que je remplirai loyalement  
Mes obligations  
De citoyen canadien.

## UN BON SERMENT

Quand on fait une promesse très sérieuse, on dit qu'on prête serment. (Dans ce cas-ci, cela signifie qu'on dit une chose importante avec laquelle on est d'accord.) Quand une personne réussit à obtenir sa citoyenneté canadienne, elle prononce le serment de citoyenneté canadienne (en haut de page), qui met l'accent sur le respect des lois canadiennes et sur la loyauté envers le souverain – le roi ou la reine. En 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a lancé 94 appels à l'action, dont la mise à jour du serment de citoyenneté. Le gouvernement fédéral l'a modifié en 2021 pour ajouter un passage sur les peuples autochtones et leur histoire.

## LES CITOYENS CANADIENS ONT LE DROIT :

- de vivre n'importe où dans le pays
- d'être traités avec équité quelle que soit leur identité
- de demander un passeport
- d'entrer au Canada et d'en sortir
- d'avoir des convictions religieuses ou personnelles et de les modifier
- de parler et de s'exprimer librement
- de contester le gouvernement s'ils jugent qu'il les traite injustement
- d'être considérés innocents jusqu'à ce qu'un tribunal prouve leur culpabilité
- de conserver et de promouvoir leur langue et leur culture
- de se faire servir en français ou en anglais par le gouvernement du Canada

## LES CITOYENS DE PLUS DE 18 ANS ONT LE DROIT :

- de voter aux élections
- de se porter candidats à des postes politiques

## LES CITOYENS CANADIENS ONT LA RESPONSABILITÉ :

- de respecter les droits et libertés des autres
- de respecter la loi
- de prendre soin d'eux-mêmes et de leur famille
- de respecter le français et l'anglais
- de respecter le multiculturalisme et les autres cultures
- de faire partie d'un jury quand on le leur demande
- de voter aux élections
- de faire du bénévolat
- de protéger l'environnement et le patrimoine du Canada

CE N'EST LÀ QU'UNE PARTIE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS QUI DÉCOULENT DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE. PEUX-TU PENSER À D'AUTRES EXEMPLES?



CP Images, iStockphoto

Tu peux vivre au Canada même si tu n'as pas la citoyenneté. Une personne qui a immigré ici légalement et que le gouvernement a autorisée à y rester est un **résident permanent**. Les **réfugiés** ou les **demandeurs d'asile** sont des gens qui ont demandé au gouvernement le droit de rester ici parce qu'ils craignaient des mauvais traitements dans leur pays d'origine. D'autres personnes ont la permission de voyager au Canada pendant de longues périodes, d'y étudier ou d'y travailler pendant une période déterminée, à condition d'avoir un document qu'on appelle un « **visa** ».





# QU'EST-CE QUE L'APPARTENANCE AU TERRITOIRE?

Texte de Michael Hutchinson | Illustrations de Nickia McIvor

**P**ourquoi les gens de chez moi pointent-ils avec leurs lèvres? Parce qu'il fait froid dans notre territoire traditionnel et que, si tu te fais mettre dehors de l'abri en hiver, tu meurs. Les Cris Swampy sont donc des gens délicats qui prennent soin de ne pas pointer les gens pour attirer l'attention sur eux. Il y a là du bon et du moins bon. Nous ne pointons pas les autres avec nos doigts parce que c'est trop direct et agressif. Nous les pointons avec nos lèvres parce que l'hiver dure presque six mois dans l'année et que nous devons vivre tous ensemble dans des endroits restreints où les bonnes manières sont importantes. Notre rapport avec le territoire va de la définition de la nourriture réconfortante et des styles de vêtements jusqu'aux règles de politesse et aux lois.

Dans les temps anciens, mes ancêtres étaient désignés par leurs voisins comme « le peuple de l'Esturgeon ». Puisque notre communauté vit là où un long fleuve se jette dans un immense lac, la pêche pour ce grand poisson dinosaure était une source d'alimentation et de fierté.



Je fais partie de la nation crie de Misipawistik. Elle porte le nom de « Grand Rapids » en anglais et, en raison de son emplacement, elle était très importante pour le commerce des fourrures. Quand ma mère était enfant, un barrage a été érigé au-dessus de la cascade d'eau, qui est maintenant silencieuse. Aujourd'hui, mes Aînés disent qu'ils s'ennuient des conversations de leurs ancêtres, qu'ils avaient toujours entendues dans ces chutes. Mon peuple appartient à ce territoire. Pour beaucoup de mes Aînés, le mot « Autochtone » désigne l'appartenance au territoire.

Quand ils expliquent comment se déroule cette relation, ils disent : « Tu es la terre sur laquelle tu vis. »

Quand un peuple fait sa vie grâce au paysage qui l'entoure, pour combler ses besoins en nourriture et en eau, pour s'abriter et pour se protéger des éléments et de ses ennemis, cela devient avec le temps un mode de vie. Les travaux et les tâches du quotidien pour répondre aux besoins des humains dans des paysages différents créent des modes de vie différents. C'est ainsi que les peuples de la mer sont différents des peuples des plaines, que les peuples des plaines sont différents des peuples des montagnes et que les peuples des montagnes sont différents des peuples des lacs.

Même les constellations sont vécues différemment à travers le globe. Cela signifie que, partout où un peuple se tourne vers les étoiles et où les étoiles rejoignent les gens d'en bas, cela inspire des différences dans les histoires de création, la spiritualité et les points de vue sur le monde. Au fil des générations, le fait de vivre selon un mode de vie défini par le territoire, sous les étoiles du ciel, et d'avoir des interactions à l'intérieur du groupe et avec les peuples voisins crée une culture et une histoire. Tout cela est lié de très près à notre Mère la Terre et à ses nombreux paysages variés.

À notre naissance, nous sommes ce que notre mère mangeait, la nourriture qui vient de la terre (ou des terres) où elle vit. Et elle enseignera ensuite à ses enfants les chansons, les leçons et les valeurs invisibles de son peuple, qui viennent aussi de la terre (ou des terres) où elle a vécu.





À mon avis, les Cris – ou Ininew – se sont répandus de la baie James jusqu'aux Rocheuses parce qu'ils sont très doués pour s'adapter. Les peuples cris ont cinq dialectes différents (des variations dans leur langue), surtout parce que nous nous sommes installés dans des paysages différents et que cela nous a amenés à changer. Dans bien des cas, si un peuple autochtone se déplaçait dans une nouvelle région, sa langue et son mode de vie allaient commencer à changer en quelques générations, en fonction de son lien avec les nouvelles terres sur lesquelles il vivait.

Souvent, quand je parle de ces idées, je me fais demander si la culture canadienne sera un jour « autochtone ». Je réponds que la culture canadienne est largement axée autour des villes. Même ses régions rurales, ses villages et ses milieux isolés doivent nourrir et approvisionner de nombreux environnements bétonnés.

Seulement cinq endroits, sur toute la planète, ont pu soutenir une population croissante d'humains à un point tel que ces gens ont développé des villes. Ce sont les peuples autochtones locaux de ces cinq endroits qui ont changé les sources de nourriture en modifiant génétiquement des plantes locales qu'ils cultivaient, comme les ancêtres du blé et du maïs. Ils faisaient des récoltes à grande échelle et domestiquaient souvent des animaux pour l'agriculture. Cependant, une fois que des villes ont été créées dans ces cinq endroits, par le commerce, la conquête et la capture d'autres groupes d'humains, ces nouveaux types de plantes et d'animaux modifiés ont permis aux villes d'envahir des paysages différents. Tout comme les fourmières vivent pour créer plus de fourmières, peu importe où elles ont commencé, il a semblé de plus en plus que les villes n'existaient que pour créer plus de villes.

La culture canadienne centrée sur les villes est issue d'une chaîne historique qui a commencé dans le paysage du Croissant fertile, dans l'ouest de l'Asie et dans le nord de l'Afrique, qui a été poussée à travers l'Eurasie et ensuite jusqu'à l'Europe. L'alimentation sur laquelle repose la culture canadienne se compose du bétail et du blé, un assortiment de calories qui a été inventé sur les terres situées entre les fleuves du Tigre et de l'Euphrate.

Pour que la culture canadienne soit vraiment liée au territoire de mon peuple, elle devrait être fondée sur la viande d'orignal et le riz sauvage. Ou, dans l'ouest du Canada, peut-être sur le bison et le maïs.

Il faudrait qu'il se passe quelque chose de vraiment terrible pour briser les liens culturels des Canadiens avec le sandwich au rosbif! Les vaches et le blé ont toujours été les fondements des environnements bétonnés du Canada. Mais les gens en disent « beuff », bien sûr!

La leçon selon laquelle nous sommes la terre sur laquelle nous vivons s'applique aussi aux environnements bétonnés.

L'environnement des villes interagit constamment avec les citoyens et il a des effets de tous les jours sur leurs croyances, leur culture, leurs instincts et leurs politiques. Cela explique pourquoi il peut y avoir des électeurs qui font des pressions pour des supermarchés, sans se soucier des besoins des agriculteurs dont les poulets se retrouvent sur les tablettes. Les villes peuvent donner à certains Canadiens l'impression qu'il y a peu d'espace pour la croissance, même si le Canada est immense et qu'il ne compte que 40 millions d'habitants.

Pour certains, c'est plus près de chez eux. Ils savent ce qui se passe à la porte d'à côté, et ils le savent à peu près pour deux ou trois portes plus loin, mais ils n'ont qu'une vague idée de ce qui se passe dans les endroits fermés plus loin dans leur rue. Le paysage des villes fait en sorte que ce qui se passe à quelques portes de distance n'est pas connu. Cela peut avoir des conséquences émotionnelles, qui pourraient influencer par exemple les décisions des gens sur le choix de leurs représentants politiques ou communautaires. Étant donné la relative nouveauté des terres bétonnées, je ne suis pas certain que nous comprenons tous leurs effets sur nous.

Pour finir, peu importe où tu habites, je t'encourage à te poser la question suivante : quelle est la contribution de la terre (ou des terres) où tu vis sur ton corps, ton cœur, tes pensées et ton esprit?

*Michael Hutchinson a été animateur à APTN et CTV, et il a travaillé pour de nombreuses Premières Nations. Il a écrit la série de livres « Mighty Muskrats Mystery » (« Les rats musclés » en version française) pour contribuer à l'amélioration des relations entre les Canadiens et les Premières Nations. Nickia McIvor, de la nation crie swampy, crée des illustrations qui sont souvent présentées dans Kayak.*



# LE GRAND JOUR

**Que tu sois là pour la regarder ou pour y participer, la cérémonie de citoyenneté est un événement inoubliable.**

C'est une salle très ordinaire, dans un immeuble à bureaux très ordinaire du centre-ville d'Ottawa. Mais ce qui se passe là? Ce n'est vraiment pas ordinaire!

La salle est remplie de gens assis sur des sièges comme au cinéma. Il y a des familles et des amis tout excités, des gens de tous les âges, de toutes les tailles et de toutes les apparences. Il fait 34 degrés dehors, mais en ce jour spécial de juillet, beaucoup portent une belle robe, un costume chic ou des vêtements de leur pays d'origine. Il y a aussi beaucoup de vêtements rouges et blancs. Presque tout le monde agite un petit drapeau orné d'une feuille d'érable. On dirait une casserole remplie de joie qui bouillonne et qui va bientôt déborder.

Un peu partout dans la salle, il y a 89 personnes qui ont rempli tous les formulaires et répondent à toutes les exigences. Aujourd'hui, ces gens vont devenir Canadiens.

La cérémonie d'aujourd'hui est présidée par une citoyenne hautement respectée qui n'est pas juge de la citoyenneté. Elle raconte aux spectateurs que ses propres parents sont venus au Canada

en provenance de deux pays européens différents. Elle leur rappelle les droits et les responsabilités qu'ils auront en tant que citoyens canadiens. Elle les encourage à apprendre le français et l'anglais, et à s'informer sur les peuples autochtones et auprès d'eux.

C'est maintenant le moment de prêter serment — la dernière étape pour obtenir la citoyenneté canadienne. Tous les gens présents dans la pièce sont invités à dire le texte tous ensemble, qu'ils soient déjà citoyens ou qu'ils le deviennent aujourd'hui. Certains nouveaux citoyens font quelques petits pas de danse ou poussent des cris de joie quand ils obtiennent leur certificat. Et la présidente dit ensuite : « Je vous souhaite une longue vie pacifique et prospère dans ce pays que vous avez choisi. Bienvenue dans la famille canadienne. Vive le Canada. »

Encore une fois, tout le monde est invité à chanter ensemble le « Ô Canada ». Avant le début, la présidente invite les enfants à venir la rejoindre à l'avant. Elle sourit à la foule et dit : « C'est maintenant votre hymne national. Chantez-le fièrement. »



**Les parents Lorena et Luis, avec leurs filles Maca et Alegria, sont devenus citoyens canadiens en mai 2026. Leur cérémonie a eu lieu à La Fourche, à Winnipeg. Originaires de l'Équateur, ils sont venus au Canada en 2019. Lorena a parlé de leur expérience à Kayak.**

*Quand nous nous sommes inscrits à la cérémonie, on nous a demandé si nous préférons y être en personne ou en virtuel. Comme c'était un moment très important pour nous, nous avons choisi d'y être en personne. Quand nous avons été appelés, nous nous sommes levés et nous avons reçu chacun un certificat. C'était magnifique.*

Nous tentions d'en arriver là depuis six ou sept ans. C'était vraiment spécial de devenir Canadiens, et de sentir que nous faisons partie de cette communauté et que nous pouvions participer aux décisions qui sont prises ici.

J'ai été très touchée quand la personne qui présidait la cérémonie nous a dit : « Bienvenue chez vous. » Je n'avais pas vraiment réalisé jusque-là que nous sommes ici chez nous, en effet. Je me sens en sécurité ici. Je me sens reconnaissante. Tous les pays peuvent s'améliorer, mais le Canada est un pays magnifique, où il y a des gens merveilleux et une multitude de ressources dont nous devons prendre soin.

Cela nous a aussi donné un sentiment de responsabilité. Nous avons essayé d'apprendre à nos filles que nous sommes privilégiés et qu'elles doivent être des bonnes personnes, des bonnes citoyennes, et respecter les autres. C'est un privilège d'être ici et d'être Canadiens.



# UN ACCUEIL CHALEUREUX

Le Canada compte dix juges de la citoyenneté. Ce sont des gens qui ont réalisé beaucoup de choses et qui sont très respectés. Leur fonction principale est de superviser les cérémonies de citoyenneté. Ils doivent parfois décider si une personne répond à toutes les exigences pour obtenir sa citoyenneté. Ces juges spéciaux ne sont pas obligés d'avoir une formation en droit, même si beaucoup en ont une. Ils ont aussi une autre tâche importante : aider les gens à comprendre ce que signifie la citoyenneté canadienne et pourquoi elle est importante. *Kayak* a parlé à deux juges de la citoyenneté pour en savoir plus sur ce qu'elles font.



**Rania Sfeir** a fait carrière en journalisme et en relations publiques. Elle est venue du Liban au Canada avec son mari et ses enfants en 2003. Elle habite à Montréal avec sa famille.



**Suzanne Carrière** est la première personne métisse du Canada nommée juge de la citoyenneté. Son expérience en droit l'a amenée à travailler avec des survivants des pensionnats autochtones. Elle habite près de Winnipeg avec son mari et ses enfants.

## POURQUOI AIMEZ-VOUS ÊTRE JUGE DE LA CITOYENNETÉ?

**RS :** Je suis la première à annoncer à ces gens qu'ils sont maintenant citoyens canadiens. C'est tellement un immense privilège que je n'arrive pas à le décrire.

**SC :** C'est le meilleur travail au monde. Grâce à ce rôle, je m'exprime en public et je peux parler tout le temps de la réconciliation, le sujet qui me passionne vraiment. Les nouveaux venus ont souvent un point de vue différent — selon l'endroit d'où ils viennent, ils peuvent sympathiser. J'aime dire que cela n'a pas d'importance d'être Autochtone ou non, d'être né ici ou non. Nous sommes tous responsables de l'avenir.

## COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS QUAND VOUS PRÉSIDEZ DES CÉRÉMONIES DE CITOYENNETÉ?

**SC :** C'est extraordinaire. C'est un honneur et un privilège. C'est une des journées les plus importantes de leur vie. Ils sont excités, émotifs et bien habillés. On ne s'en lasse jamais.

**RS :** C'est magnifique. Les gens se sentent connectés d'une certaine façon. C'est une journée inoubliable. On se laisse vivre l'émotion, et vraiment la ressentir. J'aime regarder le visage des gens pour voir comment ils réagissent, comment ils se réjouissent. Et quand vient le moment de l'hymne national, ils chantent de tout leur cœur. Ils font maintenant partie de notre pays et ils sont fiers de le montrer.

## POUVEZ-VOUS DÉCRIRE VOTRE PROPRE EXPÉRIENCE DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE?

**SC :** Je suis une Métisse de la rivière Rouge. Comme je suis née ici, je n'ai jamais dû passer par ce processus. J'ai assisté à une cérémonie un jour, avant de devenir juge, et j'ai été tellement touchée par ce magnifique événement que j'en ai eu les larmes aux yeux!

**RS :** Pendant les cérémonies, je souligne que je suis moi-même une immigrante. J'ai été une des personnes chanceuses qui ont quitté leur

pays par choix. J'ai choisi le Canada. Nous avions appris la réputation du Canada — le pays où les gens sont les plus gentils sur la Terre. La générosité des Canadiens est connue dans le monde entier. Je me suis sentie Canadienne dès que j'ai mis le pied ici. Je n'ai pas attendu d'être officiellement citoyenne pour avoir ce sentiment d'appartenance. Je le mentionne pendant les cérémonies parce que je veux que les gens croient en ce pays. Tu peux devenir qui tu veux ici.

## POUVEZ-NOUS NOUS PARLER D'UNE CÉRÉMONIE MÉMORABLE À LAQUELLE VOUS AVEZ PARTICIPÉ?

**RS :** J'ai présidé une cérémonie pendant laquelle 350 personnes ont reçu la citoyenneté canadienne. Nous étions dans une grande salle de bal, dans un hôtel. Avec les candidats et leurs invités, il y avait probablement 600 personnes présentes. Avant le début de la cérémonie, un homme est venu rencontrer le personnel en disant : « Aujourd'hui, je voudrais demander ma blonde en mariage. » Alors, bien sûr, nous l'avons aidé. Nous nous sommes organisés pour que la dame soit la toute dernière sur notre liste. Quand je l'ai appelée, elle s'est avancée vers moi en me regardant pendant que son futur mari était derrière elle, sur un genou. Elle s'est ensuite tournée vers lui et tout à coup, 600 personnes se sont mises à crier de joie.

**SC :** J'ai déjà présidé une cérémonie pendant la Journée nationale des peuples autochtones. Nous nous étions assurés que tous les gens qui aidaient pour la cérémonie étaient Autochtones. Le greffier était membre des Premières Nations. Le député fédéral Robert-Falcon Ouellette et le membre de l'Assemblée législative Wab Kinew étaient là, tous les deux Autochtones. Les représentants des Forces armées canadiennes et de la GRC étaient aussi tous les deux membres des Premières Nations. Il y avait également des Aînés. C'était très puissant.

# LES ENFANTS SONT DES CITOYENS

Les Canadiens de tous les âges ont des droits et des responsabilités.

TOUT COMME UN ADULTE, TU AS LA CITOYENNETÉ CANADIENNE SI :

- tu es né au Canada
- tu es né de parents canadiens à l'extérieur du Canada
- tu as obtenu la citoyenneté canadienne en même temps que ta famille



LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS PEUVENT DEMANDER LA CITOYENNETÉ CANADIENNE, MAIS CELA N'ARRIVE PAS TRÈS SOUVENT. UN ADULTE FAIT GÉNÉRALEMENT LA DEMANDE POUR EUX. PAR EXEMPLE, SI UN ADULTE ADOPTE UN ENFANT À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, IL DOIT PRÉSENTER UNE DEMANDE POUR QUE CELUI-CI OBTIENNE SA CITOYENNETÉ.

Apprendre des histoires sur le passé du Canada, c'est un élément important de la citoyenneté. Tu peux le faire notamment en visitant des lieux historiques comme celui-ci, à l'île Georges près de Halifax. Tu le fais aussi en ce moment, en lisant ce magazine!

istockphoto, Parcs Canada

**L**es citoyens adultes peuvent faire certaines choses que tu ne peux pas faire. Tu dois attendre d'avoir 18 ans pour pouvoir voter ou poser ta candidature pour une élection. Et les enfants ne peuvent pas faire partie d'un jury – un groupe de personnes qui décident du résultat d'un procès.

Il y a quand même beaucoup de choses que tu peux faire – et que tu dois faire – à ton âge. Tu peux voyager dans tout le Canada et aller dans d'autres pays. Tu peux t'informer sur le passé en visitant des musées et des lieux patrimoniaux, ou en lisant sur notre histoire. Tu peux fréquenter qui tu veux. Tu peux aller dans un lieu de culte, comme une église, une mosquée ou une synagogue, ou ne pratiquer aucune religion. Tu es libre de penser et de dire ce que tu veux, mais des adultes comme tes parents, des gardiens ou des enseignants sont responsables de toi jusqu'à ce que tu aies grandi.

Et comme citoyen, tu peux aider d'autres personnes, avec un groupe ou simplement par toi-même. Tu peux respecter la loi. Tu peux aider à garder l'environnement propre en n'achetant pas d'objets dont tu n'as pas besoin, en ramassant des déchets et en faisant du recyclage. Tu peux bien traiter les autres, et t'attendre à la même chose pour toi.

**LA CITOYENNETÉ,  
C'EST PARTICIPER  
À DES ACTIONS  
QUI VONT RENDRE  
TA COMMUNAUTÉ  
ET TON PAYS  
MEILLEURS  
POUR TOUS.**





# Dans les yeux des autres

Texte d'Allyson Gulliver • Illustrations d'Avery Helm

## Montmédy, France, octobre 1955

« Peut-être que si je fixe ma mère assez longtemps, se disait Max, elle arrêtera enfin de parler au monsieur à l'étal de légumes et achètera quelque chose pour qu'on puisse rentrer à la maison. »

Mais non. Il se tourna vers l'étal d'à côté, où c'était écrit « Pâtisserie » en belle écriture cursive. Les tranches de pain d'épices semblaient délicieuses, et elles sentaient encore meilleur.

– Une petite gâterie? demanda sa mère qui l'avait retrouvé. Pour me faire pardonner de t'avoir fait attendre pendant que je bavardais?

– Bien sûr, répondit Max en soupirant. Et ensuite, est-ce qu'on peut partir?

Quand ils étaient arrivés du Canada au mois d'août, il avait bien aimé explorer la forteresse et les rues sinueuses de la ville. Maintenant, il s'ennuyait tout simplement des grands espaces de l'Alberta où il jouait avec ses amis pendant des heures. Il s'ennuyait aussi du ruisseau près de leur école. Et il n'y aurait pas de combats de boules de neige ou de descentes en traîne sauvage cet hiver.

– Tu vas devoir te contenter d'un poulet pour l'Action de grâce, dit sa mère. Comme ce n'est pas célébré ici, personne n'avait de dindes au marché.

Elle fit une grimace et tendit à Max un sac de provisions en filet rempli de

pommes de terres, de carottes et de chou.

– Ouf! Je perds l'équilibre quand le bébé me donne des coups de pied.

Max sentait les poignées du sac lui rentrer dans les doigts, en laissant des grosses marques. Ce samedi devenait de pire en pire.

Ils grimperont tous les deux dans le petit autobus qui s'arrêtait devant eux et se laissèrent tomber sur un siège.

– Le vendeur de légumes avait du mal à comprendre mon français, dit la mère de Max en riant. Il m'a dit que j'avais un terrible accent. Je lui ai répondu simplement que les gens ne parlent pas le français de la même façon au Canada et en France, et qu'il y a aussi une différence entre l'Alberta et le reste du pays.

– Qu'est-ce qui ne va pas? demanda-t-elle en donnant un petit coup de coude à Max, qui se contentait de regarder par la fenêtre.

Il haussa les épaules. Elle lui donna un autre petit coup de coude.

– Arrête!

Sa mère lui serra les épaules. Il avait les larmes aux yeux.

– J'aimerais bien qu'on soit de retour au Canada. C'est nul ici.

Il prit une longue respiration. Il était trop tard pour qu'il s'arrête.



– Je déteste ça, être Canadien ici. Les enfants du village nous appellent des « bûcherons », comme si on vivait dans le bois, qu'on mangeait du sirop d'érable et qu'on avait des castors comme animaux de compagnie. Les Américains à l'école ont ri de moi quand j'ai dit qu'on fêtait l'Action de grâce en octobre.

– Je sais que c'est difficile d'être loin, dit sa mère en hochant la tête, un peu triste. Mais ton père fait un travail important à la base. Et c'est seulement pour trois ans.

Comment Max pouvait-il lui dire que trois ans, ça lui semblait une éternité? Il aurait 15 ans quand ils retourneraient chez eux. Ses amis l'auraient sans doute oublié complètement.

Bien sûr, il était fier que son père fasse partie de l'Aviation royale canadienne. Mais ça ne l'aidait pas à s'intégrer à l'école des enfants de militaires.

– Ça me rend furieux quand les gens pensent que je suis Américain. Et quand je leur dis que je viens de Red Deer, ils se mettent à rire.

Un homme âgé avec une moustache bien taillée et un foulard coloré était assis derrière eux.

– Je ne voudrais pas vous déranger, dit-il après s'être doucement raclé la gorge. Vous venez du Canada?

– De fiers citoyens canadiens! dit la mère de Max avec un grand sourire. Je m'appelle Ginette Thomas, et lui c'est Max. Mon mari, Ted, est en poste à la base aérienne de Marville.

– Vous avez beaucoup de chance, répondit l'homme en souriant. J'ai passé quelque temps à voyager au Canada avant la guerre.

– Vous parlez très bien anglais, dit la mère de Max.

– Oui, répondit l'homme, mais c'était merveilleux de pouvoir aussi parler français à bien des endroits. Si je n'étais pas trop vieux pour faire ce voyage, j'y retournerais bien à l'automne pour revoir vos magnifiques érables. Ou peut-être que je m'y installerais, si je trouvais un endroit où je pourrais

simplement m'asseoir et regarder les Rocheuses toute la journée.

– On peut les voir de Red Deer! s'exclama Max, tout content.

– C'est là que Ted a fait sa formation, expliqua la mère de Max. Moi, je viens de Beaumont.

– Eh bien, je trouve que votre ville a un nom magnifique, dit l'homme en faisant un clin d'œil à Max. Et bien plus facile à épeler que Fleury-devant-Douaumont!

– J'aime beaucoup la France, ajouta-t-il, mais le Canada, c'est très spécial. Être citoyen d'un endroit comme ça, dans la paix et la liberté, voir tant de beauté,

vivre tant de promesses... Et accueillir des gens du monde entier – ça aussi, c'est spécial.

L'autobus s'arrêta brusquement, et la mère de Max se leva.

– On descend ici, dit-elle. C'était très agréable de vous rencontrer.

– Un plaisir, répondit l'homme.

– Et bonne Action de grâce à toi, mon jeune ami canadien, ajouta-t-il en se tournant vers Max.

Max souleva le sac de légumes et fit un grand sourire à l'homme.

– Merci! **K**



Avions de l'ARC à la base aérienne de Grostenquin, en France, au début des années 1960.

Nous avons inventé les personnages et les événements de cette histoire, mais elle se passe dans un endroit réel. L'Aviation royale canadienne (ARC) a été présente en France pendant une dizaine d'années à partir du début des années 1950. À l'époque de notre histoire, le quartier général de la 1<sup>re</sup> division aérienne de l'ARC se trouvait à Metz, une petite ville du nord-est de la France non loin de Montmédy et de Marville. Les commandants avaient constaté que les hommes de l'aviation seraient plus disposés à accepter des postes à l'étranger s'ils pouvaient amener leur famille. Des Canadiens de l'ARC ont servi en Europe dans le cadre de nos contributions à l'alliance militaire de l'OTAN, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Le quartier général de la division a été déplacé en Allemagne en 1963. Des membres de l'ARC y ont été en poste avec leur famille jusque dans les années 1990. Comme eux, des millions de Canadiens conservent aussi leur citoyenneté quand ils vivent et travaillent partout dans le monde.

# AUCUNE GARANTIE

TEXTE DE NANCY PAYNE • ILLUSTRATIONS DE DAVID NAMISATO

TOUS LES CITOYENS CANADIENS (OU, AVANT 1947, LES GENS QUI VIVAIENT ICI COMME CITOYENS BRITANNIQUES) SONT CENSÉS AVOIR LES MÊMES DROITS.

MAIS IL EST DÉJÀ ARRIVÉ, DANS L'HISTOIRE DU CANADA, QUE LE GOUVERNEMENT NE RESPECTE PAS LES DROITS DES CITOYENS.

VOICI QUELQUES MOMENTS OÙ IL N'ÉTAIT PAS SUFFISANT D'ÊTRE NÉ ICI OU D'AVOIR ÉTÉ NATURALISÉ.

ARRÊTEZ ÇA  
TOUT DE SUITE!

VOUS SAVEZ QUE LA  
DANSE DU SOLEIL EST  
MAINTENANT ILLÉGALE!

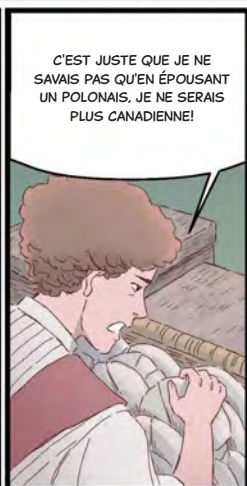
ON EST JUSTE EN TRAIN  
D'INSTALLER DES TIPIS.

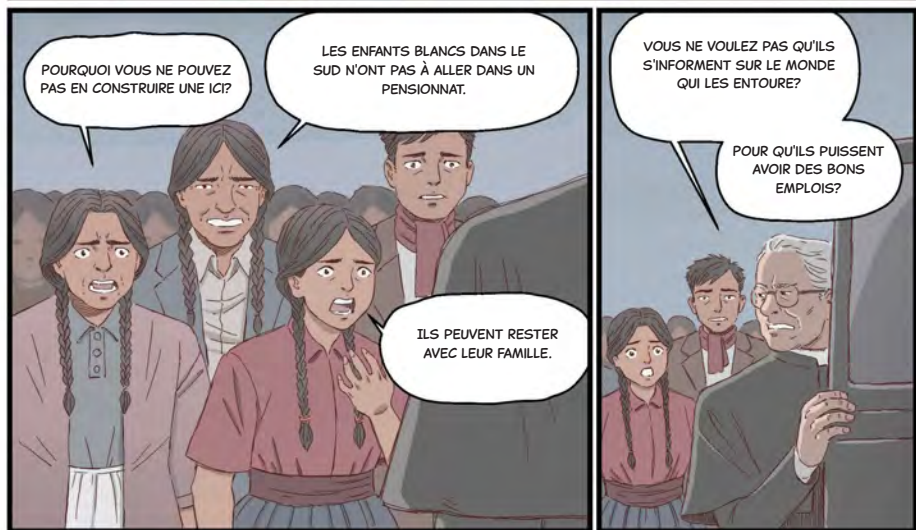
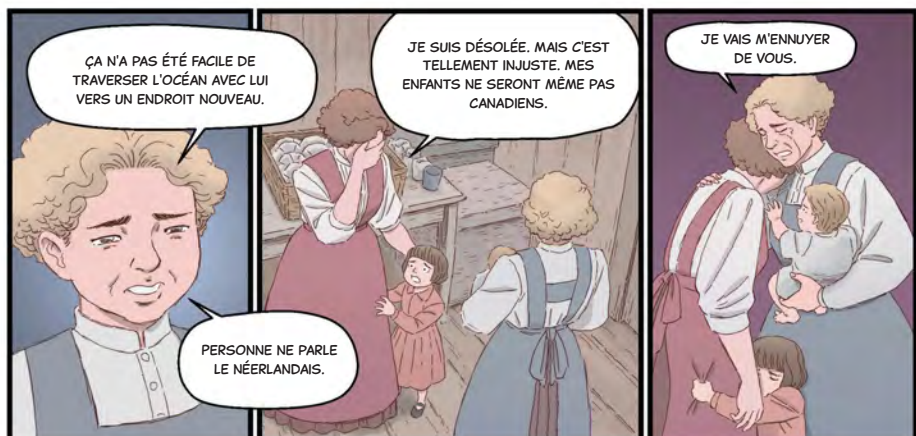
NATION KAINAI, SUD DE L'ALBERTA, 1897

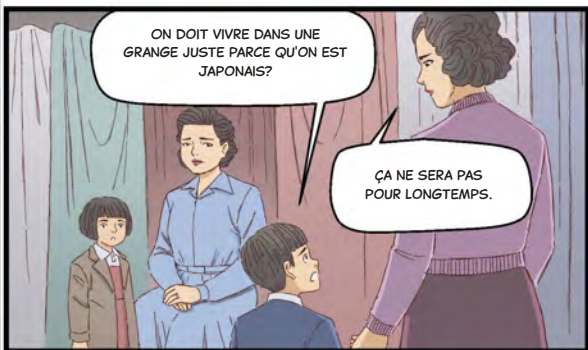
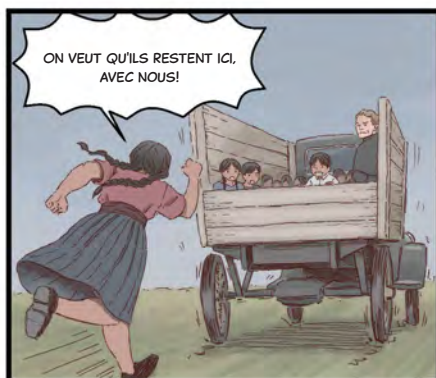
VOS DANSES ET VOS CÉRÉMONIES  
SONT INTERDITES PAR LA LOI SUR  
LES INDIENS.

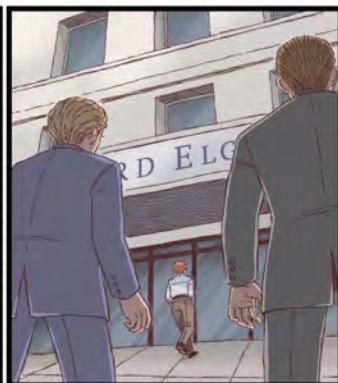
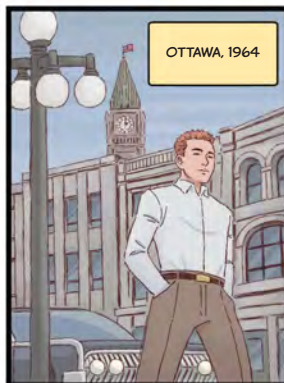
RENTREZ CHEZ VOUS,  
TOUT LE MONDE!

ALLEZ-VOUS À L'ÉGLISE?











NOUS AVONS INVENTÉ LES PERSONNAGES ET LEURS CONVERSATIONS, MAIS TOUTES CES SCÈNES SONT FONDÉES SUR DES FAITS RÉELS QUE DES CITOYENS CANADIENS ONT VÉCUS AUTREFOIS AU CANADA.

PRÈS DE CHEZ TOI

# EXPLORONS LA CITOYENNETÉ

**Pour célébrer la signification de la citoyenneté canadienne et en apprendre plus sur ce qu'elle a eu de bon et de moins bon dans notre histoire.**



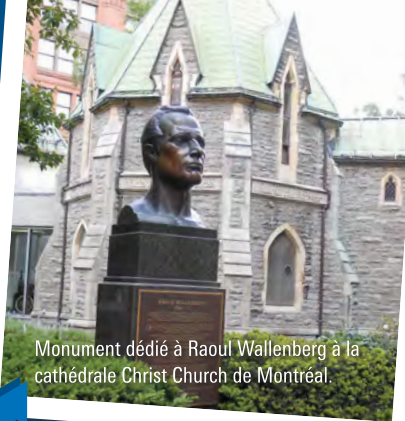
Beaucoup de Canadiens ont entrepris leur parcours vers la citoyenneté à Halifax. Près d'un million de personnes sont arrivées entre 1928 et 1971 au Quai 21, là où se trouve aujourd'hui le Musée canadien de l'immigration.

DES CÉRÉMONIES DE CITOYENNETÉ ONT LIEU DANS DES COLLECTIVITÉS DE TOUT LE PAYS. C'EST EXCITANT DE PARTICIPER À UNE DE CES JOURNÉES REMPLIES DE JOIE, MÊME SI TU ES LÀ SEULEMENT POUR REGARDER. LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AFFICHE SUR INTERNET DES LISTES DES ENDROITS ET DES DATES DE CES CÉRÉMONIES. N'IMPORTE QUI PEUT Y ALLER!



Adobe Stock, domaine public

Le Canada compte cinq personnes qui ont été nommées citoyens honoraires de notre pays. Ces gens ne sont pas devenus citoyens, mais c'est une façon de montrer notre admiration pour ce qu'ils ont fait. C'est le cas notamment du Suédois Raoul Wallenberg, qui a sauvé des milliers de Juifs menacés de mort par les Nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. On trouve des parcs et des bâtiments en son honneur à Vancouver, Saskatoon, Calgary, Ottawa et Montréal.



Monument dédié à Raoul Wallenberg à la cathédrale Christ Church de Montréal.



Beaucoup de musées et de monuments commémoratifs soulignent des moments où le Canada a bafoué les droits de certains citoyens. Le nouveau monument Coup de tonnerre, à Ottawa, rappelle l'histoire de tous les gens qui ont été visés par ce qu'on a appelé la purge LGBT. Le gouvernement fédéral harcelait et congédiait souvent des personnes soupçonnées d'être gaies ou lesbiennes qui travaillaient pour le gouvernement, les Forces armées canadiennes ou la GRC. Et des plaques sur le terrain de ce qui est maintenant la Pacific National Exhibition, à Vancouver, honorent la mémoire des Canadiens d'origine japonaise que le gouvernement a expulsés de chez eux. Leurs entreprises, leurs maisons et leurs effets personnels ont été vendus, et ils n'ont jamais reçu d'argent en retour.

En 1942, le gouvernement a forcé des gens d'origine japonaise à quitter leur maison et leurs propriétés sur la côte Ouest. Environ les trois quarts d'entre eux étaient des citoyens canadiens.

## POURRAIS-TU RÉUSSIR TON EXAMEN POUR LA CITOYENNETÉ? VOICI QUELQUES QUESTIONS POUR TOI :

### 1. QUELLE EST LA SIGNIFICATION DU COQUELICOT DU JOUR DU SOUVENIR?

- A. HONORER NOTRE SOUVERAIN, LE ROI CHARLES III.
- B. CÉLÉBRER LA CONFÉDÉRATION.
- C. RENDRE HOMMAGE AUX PREMIERS MINISTRES QUI SONT DÉCÉDÉS.
- D. HONORER LES SACRIFICES DES CANADIENS QUI ONT PARTICIPÉ OU SONT MORTS À LA GUERRE, D'HIER À AUJOURD'HUI.

### 2. COMMENT LES DÉPUTÉS SONT-ILS CHOISIS?

- A. ILS SONT NOMMÉS PAR LES NATIONS UNIES.
- B. ILS SONT CHOISIS PAR LES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX.
- C. ILS SONT ÉLUS PAR LES CITOYENS DE LEUR CIRCONSCRIPTION.
- D. ILS SONT ÉLUS PAR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET LES CHEFS DE POLICE.

## LE COIN DU PROF

D'anciens numéros de *Kayak* à redécouvrir! Vous y trouverez des ressources éducatives sur la citoyenneté canadienne, avec des leçons et des activités pédagogiques intéressantes et amusantes créées pour les enseignants par des enseignants!

### Ressources pédagogiques dans les archives de *Kayak*



#### **Droits et libertés (févr. 2023)**

Vous pourrez explorer la Charte avec vos élèves, ainsi que les droits et les responsabilités qu'elle a accordés aux Canadiens. Servez-vous du plan de cours pour explorer « La nuit des longs couteaux », un moment charnière dans l'histoire du Québec et du Canada qui a facilité l'adoption de la Charte.



#### **En sécurité (déc. 2020)**

Pour certains, le chemin vers la citoyenneté passe d'abord par la recherche de sécurité au Canada pour fuir la guerre, la discrimination et la pauvreté. Servez-vous de ce numéro et des ressources éducatives qui s'y rattachent pour découvrir des histoires sur des réfugiés d'Indochine, un jeune évacué pendant la Seconde Guerre mondiale et d'autres événements dans l'histoire de l'immigration.



#### **De grandes Canadiennes (janv. 2019)**

Ce numéro spécial numérique vous permettra d'explorer l'histoire des femmes au Canada et de découvrir certaines de celles qui ont joué un rôle essentiel pour façonner notre pays. Servez-vous du plan de cours pour découvrir des femmes astucieuses qui se sont servies de l'humour dans leur combat pour le droit de vote, ainsi que la puissance des mouvements sociaux.



Pour du matériel éducatif en français et en anglais pour accompagner ce numéro de *Kayak*, rendez-vous sur [HistoireCanada.ca/Kayakcitoyenneté](https://HistoireCanada.ca/Kayakcitoyenneté) ou sur [CanadasHistory.ca/Kayakcitizenship](https://CanadasHistory.ca/Kayakcitizenship).



Français



English



## MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Funded by the  
Government  
of Canada

Canada

Fondation Gwyn Morgan et  
Patricia Trotter



KayakMag.ca

**Rédactrice en chef** Nancy Payne

**Directeur artistique** James Gillespie

**Graphiste** Leigh McKenzie

**Directrice des médias numériques** Tanja Hütter

**Directeur des programmes** Jean-Philippe Proulx

**Coordonnatrice des programmes, jeunesse et éducation**  
Brooke Campbell (en congé)

**Coordonnatrice des programmes, jeunesse et éducation**  
Renee Allen

**Coordonnatrice des programmes** Kylie Nicolajsen

**Coordonnatrice – Développement, diffusion et rayonnement des programmes** Anne-Gaëlle Weber

**Conseillères en histoire** Kristine Alexander, Brittany Luby

**Vérificatrice de faits** Nelle Oosterom

**Traductrice et relectrice** Marie-Josée Brière

**Remerciements particuliers à** Lorena Andrade, Don Kelly

**HISTOIRE**  
CANADA

HistoireCanada.ca

**Présidente et DG** Melony Ward

**Directrice, diffusion et marketing** Danielle Chartier-Vandel

**Directrice, finances et administration** Patricia Gerow

KAYAK, le magazine d'histoire du Canada pour les jeunes (ISSN 1926-4097), est publié trois fois l'an par Histoire Canada

Bryce Hall, rez-de-chaussée, 515, av. Portage,  
Winnipeg MB, R3B 2E9

Téléphone : 204 988-9300

Télocopieur : 204 988-9309

Courriel : [info@KayakMag.ca](mailto:info@KayakMag.ca)

La Société Histoire Canada est une organisation de charité fondée en 1994 pour faire connaître l'histoire du Canada. Pour en savoir plus long, consulter [histoirecanada.ca](http://histoirecanada.ca).

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 13868 1408 RR0001.

Site Web : [KayakMag.ca](http://KayakMag.ca)

Droit d'auteur © 2026 par  
la Société Histoire Canada

Tous droits réservés. La reproduction sans  
l'autorisation de l'éditeur est strictement interdite.

Imprimé au Canada





# DESSINS CACHÉS



**As-tu de bons yeux? Peux-tu trouver  
ces objets ou ces images dans la bande  
dessinée « **Aucune garantie** »,  
qui commence à la p. 22?**